

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25560107200069	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte EAU DU MORBIHAN
--	--

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : PRINCIPAL-PRODUCTION (2)

ANNEE 2018

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	58
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	59

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	60
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	16 984 000,00	11 482 217,54
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 501 782,46
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		16 984 000,00	16 984 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 767 051,10	8 762 548,90
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 550 948,90	2 646 881,24
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 908 569,86
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 318 000,00	13 318 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	30 302 000,00	30 302 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 329 000,00	0,00	5 369 000,00	5 369 000,00	5 369 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 392 000,00	0,00	1 390 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 529 000,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
Total des dépenses de gestion des services		13 250 000,00	0,00	6 888 000,00	6 888 000,00	6 888 000,00
66	Charges financières	676 000,00	0,00	602 500,00	602 500,00	602 500,00
67	Charges exceptionnelles	4 470 000,00	0,00	2 557 000,00	2 557 000,00	2 557 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 178 397,32		700 000,00	700 000,00	700 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		19 574 397,32	0,00	10 747 500,00	10 747 500,00	10 747 500,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		2 236 500,00	2 236 500,00	2 236 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 030 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 030 000,00		6 236 500,00	6 236 500,00	6 236 500,00
TOTAL		26 604 397,32	0,00	16 984 000,00	16 984 000,00	16 984 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 984 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 259 000,00	0,00	9 738 000,00	9 738 000,00	9 738 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 259 000,00	0,00	9 776 000,00	9 776 000,00	9 776 000,00
76	Produits financiers	694 200,00	0,00	762 200,00	762 200,00	762 200,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	44 017,54	44 017,54	44 017,54
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	6 390 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		16 343 200,00	0,00	10 582 217,54	10 582 217,54	10 582 217,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 710 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 710 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL		19 053 200,00	0,00	11 482 217,54	11 482 217,54	11 482 217,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 501 782,46
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 984 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 336 500,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	218 784,00	97 890,71	1 164 988,28	1 164 988,28	1 262 878,99
21	Immobilisations corporelles	56 113,63	43 224,00	248 920,30	248 920,30	292 144,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 156 970,74	2 429 197,78	5 427 524,83	5 427 524,83	7 856 722,61
	Total des opérations d'équipement	3 831 022,90	980 636,41	-980 636,41	-980 636,41	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 262 891,27	3 550 948,90	5 860 797,00	5 860 797,00	9 411 745,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 800 000,00	0,00	2 870 500,00	2 870 500,00	2 870 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	644 304,17		135 754,10	135 754,10	135 754,10
	Total des dépenses financières	3 444 304,17	0,00	3 006 254,10	3 006 254,10	3 006 254,10
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 707 195,44	3 550 948,90	8 867 051,10	8 867 051,10	12 418 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 710 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 710 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
	TOTAL	19 417 195,44	3 550 948,90	9 767 051,10	9 767 051,10	13 318 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 318 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 680 770,33	2 524 046,67	0,00	0,00	2 524 046,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 727 079,38	122 834,57	0,00	0,00	122 834,57
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
	Total des recettes d'équipement	9 807 849,71	2 646 881,24	400 000,00	400 000,00	3 046 881,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 239 000,01	0,00	2 126 048,90	2 126 048,90	2 126 048,90
	Total des recettes financières	2 239 000,01	0,00	2 126 048,90	2 126 048,90	2 126 048,90
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	12 046 849,72	2 646 881,24	2 526 048,90	2 526 048,90	5 172 930,14
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		2 236 500,00	2 236 500,00	2 236 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 030 000,00		4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 030 000,00		6 236 500,00	6 236 500,00	6 236 500,00
	TOTAL	19 076 849,72	2 646 881,24	8 762 548,90	8 762 548,90	11 409 430,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 908 569,86
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 318 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 336 500,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 369 000,00		5 369 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 390 000,00		1 390 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	129 000,00		129 000,00
66	Charges financières	602 500,00	0,00	602 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 557 000,00	0,00	2 557 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	700 000,00		700 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 236 500,00	2 236 500,00
Dépenses d'exploitation – Total		10 747 500,00	6 236 500,00	16 984 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 984 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	900 000,00	900 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 870 500,00	0,00	2 870 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	1 262 878,99	0,00	1 262 878,99
21	Immobilisations corporelles (6)	292 144,30	0,00	292 144,30
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 856 722,61	0,00	7 856 722,61
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	135 754,10		135 754,10
Dépenses d'investissement – Total		12 418 000,00	900 000,00	13 318 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 318 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 738 000,00		9 738 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00		18 000,00
76	Produits financiers	762 200,00	0,00	762 200,00
77	Produits exceptionnels	44 017,54	900 000,00	944 017,54
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		10 582 217,54	900 000,00	11 482 217,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	5 501 782,46
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 984 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 524 046,67	0,00	2 524 046,67
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	122 834,57	0,00	122 834,57
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	400 000,00	0,00	400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 126 048,90	0,00	2 126 048,90
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 000 000,00	4 000 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		2 236 500,00	2 236 500,00
Recettes d'investissement – Total		5 172 930,14	6 236 500,00	11 409 430,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 908 569,86
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 318 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	5 329 000,00	5 369 000,00	5 369 000,00
60226	Vêtements de travail	1 000,00	1 000,00	1 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	200 000,00	10 000,00	10 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6066	Carburants	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	5 000,00	2 000,00	2 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	40 000,00	40 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	200 000,00	200 000,00	200 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	30 000,00	35 000,00	35 000,00
6161	Multirisques	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6168	Autres	4 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	10 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	80 000,00	100 000,00	100 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	3 510 000,00	3 580 000,00	3 580 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	500,00	500,00
6237	Publications	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	30 000,00	20 000,00	20 000,00
6256	Missions	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	83 000,00	83 000,00
6287	Remboursements de frais	50 000,00	175 000,00	175 000,00
6288	Autres	400 000,00	300 000,00	300 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	60 000,00	0,00	0,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	40 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	70 000,00	15 000,00	15 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	3 000,00	3 000,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	401 000,00	420 000,00	420 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	160 000,00	160 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 392 000,00	1 390 000,00	1 390 000,00
6218	Autre personnel extérieur	85 000,00	22 000,00	22 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	580 000,00	600 000,00	600 000,00
6413	Primes et gratifications	290 000,00	310 000,00	310 000,00
6415	Supplément familial	30 000,00	28 000,00	28 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00	120 000,00	120 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	230 000,00	240 000,00	240 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
648	Autres charges de personnel	36 000,00	36 000,00	36 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 529 000,00	129 000,00	129 000,00
6531	Indemnités élus	105 000,00	107 000,00	107 000,00
6532	Frais de mission élus	5 000,00	5 000,00	5 000,00

EAU DU MORBIHAN - PRINCIPAL-PRODUCTION - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6533	Cotisations de retraite élus	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 400 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		13 250 000,00	6 888 000,00	6 888 000,00
66	Charges financières (b) (8)	676 000,00	602 500,00	602 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	190 000,00	162 500,00	162 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	480 000,00	440 000,00	440 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	4 470 000,00	2 557 000,00	2 557 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 400 000,00	2 497 000,00	2 497 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	70 000,00	60 000,00	60 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	1 178 397,32	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		19 574 397,32	10 747 500,00	10 747 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 236 500,00	2 236 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 030 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 350 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 680 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 030 000,00	6 236 500,00	6 236 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 030 000,00	6 236 500,00	6 236 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		26 604 397,32	16 984 000,00	16 984 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 984 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	10 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	10 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 259 000,00	9 738 000,00	9 738 000,00
70118	Autres ventes d'eau	8 227 000,00	8 588 000,00	8 588 000,00
7083	Locations diverses	40 000,00	80 000,00	80 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	770 000,00	800 000,00	800 000,00
7087	Remboursement de frais	222 000,00	270 000,00	270 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	18 000,00	18 000,00
7588	Autres	0,00	18 000,00	18 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 259 000,00	9 776 000,00	9 776 000,00
76	Produits financiers (b)	694 200,00	762 200,00	762 200,00
7688	Autres	694 200,00	762 200,00	762 200,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	44 017,54	44 017,54
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	7 500,00	7 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	10 000,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	26 517,54	26 517,54
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	6 390 000,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	6 390 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		16 343 200,00	10 582 217,54	10 582 217,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 710 000,00	900 000,00	900 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 500 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 210 000,00	900 000,00	900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 710 000,00	900 000,00	900 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		19 053 200,00	11 482 217,54	11 482 217,54

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 501 782,46
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	16 984 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	218 784,00	1 164 988,28	1 164 988,28
201	Frais d'établissement	33 289,00	240 092,68	240 092,68
2031	Frais d'études	7 660,00	237 503,70	237 503,70
2051	Concessions et droits assimilés	35 750,00	30 000,00	30 000,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	45 485,00	264 335,50	264 335,50
2088	Autres immobilisations incorporelles	96 600,00	393 056,40	393 056,40
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	56 113,63	248 920,30	248 920,30
2111	Terrains nus	46 113,63	211 345,30	211 345,30
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 575,00	2 575,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	9 156 970,74	5 427 524,83	5 427 524,83
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 557 397,31	4 392 816,28	4 392 816,28
2315	Installat°, matériel et outillage techni	956 866,66	150 000,00	150 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	242 706,77	484 708,55	484 708,55
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	400 000,00	400 000,00
10	Opération d'équipement n° 10 (5)	2 300 103,00	-401 180,37	-401 180,37
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	1 208 079,40	-460 401,58	-460 401,58
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	322 840,50	-119 054,46	-119 054,46
Total des dépenses d'équipement		13 262 891,27	5 860 797,00	5 860 797,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 800 000,00	2 870 500,00	2 870 500,00
1641	Emprunts en euros	860 000,00	980 500,00	980 500,00
1678	Autres dettes condit° particulières	470 000,00	510 000,00	510 000,00
1687	Autres dettes	1 470 000,00	1 380 000,00	1 380 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	644 304,17	135 754,10	135 754,10
Total des dépenses financières		3 444 304,17	3 006 254,10	3 006 254,10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 707 195,44	8 867 051,10	8 867 051,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 710 000,00	900 000,00	900 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 710 000,00	900 000,00	900 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	320 000,00	310 000,00	310 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	10 000,00	5 000,00	5 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 000,00	10 000,00	10 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	550 000,00	400 000,00	400 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	40 000,00	25 000,00	25 000,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	15 000,00	10 000,00	10 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	260 000,00	140 000,00	140 000,00
2801	Frais d'établissement	40 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 300 000,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	150 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 710 000,00	900 000,00	900 000,00

EAU DU MORBIHAN - PRINCIPAL-PRODUCTION - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 417 195,44	9 767 051,10	9 767 051,10
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	3 550 948,90
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 318 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	5 680 770,33	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	3 122 742,15	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 723 328,18	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	6 700,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	828 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 727 079,38	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 500 000,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	227 079,38	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	400 000,00	400 000,00	400 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'équipement		9 807 849,71	400 000,00	400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 239 000,01	2 126 048,90	2 126 048,90
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	2 239 000,01	2 126 048,90	2 126 048,90
Total des recettes financières		2 239 000,01	2 126 048,90	2 126 048,90
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		12 046 849,72	2 526 048,90	2 526 048,90
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	2 236 500,00	2 236 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 030 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	510 000,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	340 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	360 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	140 000,00	0,00	0,00
2801	Frais d'établissement	50 000,00	65 000,00	65 000,00
28031	Frais d'études	290 000,00	140 000,00	140 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 000,00	10 000,00	10 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	30 000,00	100 000,00	100 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	200 000,00	180 000,00	180 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	15 000,00	20 000,00	20 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	35 000,00	40 000,00	40 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 147 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	5 000,00	2 000,00	2 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	200 000,00	230 000,00	230 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	210 000,00	200 000,00	200 000,00
28155	Outillage industriel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
281561	Service de distribution d'eau	150 000,00	340 000,00	340 000,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	5 000,00	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	1 460 000,00	640 000,00	640 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	40 000,00	35 000,00	35 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	290 000,00	248 000,00	248 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	1 400 000,00	590 000,00	590 000,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	85 000,00	15 000,00	15 000,00

EAU DU MORBIHAN - PRINCIPAL-PRODUCTION - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281784	Mobilier (mise à disposition)	7 000,00	3 000,00	3 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	8 000,00	8 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 030 000,00	6 236 500,00	6 236 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 030 000,00	6 236 500,00	6 236 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		19 076 849,72	8 762 548,90	8 762 548,90

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	2 646 881,24
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 908 569,86
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 318 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 10 (1)
LIBELLE : BARRAGES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		940 111,08	a 401 180,37	-401 180,37	b -401 180,37	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 522,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	17 522,50	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 575,00	-2 575,00	-2 575,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	2 575,00	-2 575,00	-2 575,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	922 588,58	398 605,37	-398 605,37	-398 605,37	0,00
2313	Constructions	178 002,45	88 295,82	-88 295,82	-88 295,82	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 044,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	742 541,73	310 309,55	-310 309,55	-310 309,55	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : RESSOURCES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		976 560,19	a 460 401,58	-460 401,58	b -460 401,58	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	823 828,85	454 988,28	-454 988,28	-454 988,28	0,00
201	Frais d'établissement	158 506,93	40 092,68	-40 092,68	-40 092,68	0,00
2031	Frais d'études	13 515,40	37 503,70	-37 503,70	-37 503,70	0,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	248 033,99	164 335,50	-164 335,50	-164 335,50	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	403 772,53	213 056,40	-213 056,40	-213 056,40	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 788,84	1 345,30	-1 345,30	-1 345,30	0,00
2111	Terrains nus	82 946,14	1 345,30	-1 345,30	-1 345,30	0,00
21561	Service de distribution d'eau	17 842,70	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	51 942,50	4 068,00	-4 068,00	-4 068,00	0,00
2312	Terrains	35 682,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 769,17	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	9 491,00	4 068,00	-4 068,00	-4 068,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : TREAURAY 2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		203 786,04	a 119 054,46	-119 054,46	b -119 054,46	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	921,04	0,00	0,00	0,00	0,00
201	Frais d'établissement	921,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	202 865,00	119 054,46	-119 054,46	-119 054,46	0,00
2313	Constructions	202 865,00	119 054,46	-119 054,46	-119 054,46	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
10000217232	21/02/2017	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 100 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					14 100 000,00									
12078	CREDIT AGRICOLE	18/12/2004		15/03/2005	600 000,00	F		3,790	3,854		T	X Echéance constante		A-1
50001	CREDIT AGRICOLE	11/03/2014		15/06/2014	5 000 000,00	R	EURIBOR	1,609	1,507		T	C		A-1
50005	CREDIT AGRICOLE	05/01/2016		15/06/2016	5 000 000,00	F		1,620	1,630		T	C		A-1
50008	ARKEA	09/02/2017		30/07/2017	2 000 000,00	F		0,860	0,860		T	C		A-1
50009	CREDIT AGRICOLE	17/07/2017		15/01/2018	1 500 000,00	V	EURIBOR	0,610	0,590		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					8 264 925,60									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					8 264 925,60									
100303901	AGENCE DE L EAU	14/05/2014		30/06/2016	2 950 500,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
100407701	AGENCE DE L EAU	21/07/2011		31/08/2011	906 514,50	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
100442302	AGENCE DE L EAU	14/11/2013		31/12/2014	2 560 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

EAU DU MORBIHAN - PRINCIPAL-PRODUCTION - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
130514301	AGENCE DE L EAU	01/01/2015		31/08/2017	462 765,45	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
140062301	AGENCE DE L EAU	07/08/2014		30/09/2016	156 800,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
140198601	AGENCE DE L EAU	13/04/2015		31/07/2017	1 083 425,00	F		0,000	0,609		A	X Echéance constante		A-1
140198602	AGENCE DE L EAU	13/04/2015		31/08/2017	144 920,65	F		0,000	0,581		A	X Echéance constante		A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					12 900 730,12									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					12 900 730,12									
MAD AQTA	AQTA	01/01/2012		13/06/2012	833 608,77	F		4,000	3,349		A	X Echéance constante		A-1
MAD ELVEN	SIAEP D ELVEN	01/01/2012		13/06/2012	672 356,30	F		4,000	4,969		A	X Echéance constante		A-1
MAD GRAND-CHAMP	SIAEP DE GRAND CHAMP	01/01/2012		13/06/2012	401 737,76	F		4,000	5,135		A	X Echéance constante		A-1
MAD LANGONNET	COMMUNE LANGONNET	01/01/2012		13/06/2012	12 426,31	F		4,320	5,104		A	X Echéance constante		A-1
MAD MAURON	SIAEP BROCELIANDE	01/01/2012		13/06/2012	279 239,56	F		4,000	5,297		A	X Echéance constante		A-1
MAD NOYAL PONTIVY	PONTIVY COMMUNAUTE	01/01/2012		13/06/2012	767 083,32	F		4,000	4,332		A	X Echéance constante		A-1
MAD PLOERMEL	SIAEP BROCELIANDE	01/01/2012		13/06/2012	3 472 282,00	F		4,000	4,257		A	X Echéance constante		A-1
MAD PONTIVY	PONTIVY COMMUNAUTE	01/01/2012		13/06/2012	930 457,45	F		4,000	5,058		A	X Echéance constante		A-1
MAD QUESTEMBERT	SIAEP QUESTEMBERT	01/01/2012		13/06/2012	56 073,91	F		3,920	4,133		A	X Echéance constante		A-1
MAD RHUYS	SIAEP DE LA PRESQU ILE RHUYS	01/01/2016		13/06/2016	3 038 628,88	F		4,000	3,809		A	X Echéance constante		A-1
MAD ROUDOUALLEC	COMMUNE ROUDOUALLEC	01/01/2012		13/06/2012	97 224,28	F		4,000	3,062		A	X Echéance constante		A-1
MAD ST AVE-MEUCON	SIAEP DE ST AVE MEUCON	01/01/2012		13/06/2012	912 353,84	F		4,000	4,533		A	X Echéance constante		A-1

EAU DU MORBIHAN - PRINCIPAL-PRODUCTION - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MAD TRINITE PORHOET	SIAEP BROCELIANDE	01/01/2012		13/06/2012	757 774,23	F		4,000	4,266		A	X Echéance constante		A-1
MAD VANNES OUEST	SIAEP DE VANNES OUEST	01/01/2012		13/06/2012	669 483,51	F		4,000	12,862		A	X Echéance constante		A-1
Total général					35 265 655,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		11 700 902,25					949 499,58	147 870,12	0,00	9 895,77
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 700 902,25					949 499,58	147 870,12	0,00	9 895,77
12078		0,00	A-1	100 902,17	1,92	F		4,049	49 499,62	3 126,22	0,00	86,58
50001		0,00	A-1	3 750 000,05	11,17	R	EURIBOR	1,445	333 333,32	52 532,51	0,00	2 443,30
50005		0,00	A-1	4 416 666,69	13,17	F		1,630	333 333,32	69 525,00	0,00	2 940,00
50008		0,00	A-1	1 933 333,34	14,25	F		0,866	133 333,32	16 196,67	0,00	2 623,00
50009		0,00	A-1	1 500 000,00	14,75	V	EURIBOR	0,590	100 000,00	6 489,72	0,00	1 802,89
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		7 008 638,58					504 874,92	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		7 008 638,58					504 874,92	0,00	0,00	0,00
100303901		0,00	A-1	2 588 572,00	13,42	F		0,000	184 898,00	0,00	0,00	0,00
100407701		0,00	A-1	616 429,86	10,58	F		0,000	60 434,30	0,00	0,00	0,00
100442302		0,00	A-1	2 026 382,22	12,92	F		0,000	155 875,56	0,00	0,00	0,00
130514301		0,00	A-1	447 339,94	15,58	F		0,000	26 737,56	0,00	0,00	0,00
140062301		0,00	A-1	142 513,77	14,67	F		0,000	9 500,92	0,00	0,00	0,00
140198601		0,00	A-1	1 047 310,83	15,50	F		0,609	62 597,89	0,00	0,00	0,00

EAU DU MORBIHAN - PRINCIPAL-PRODUCTION - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
140198602		0,00	A-1	140 089,96	15,58	F		0,581	4 830,69	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		8 077 730,17					850 208,88	322 056,59	0,00	158 351,50
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		8 077 730,17					850 208,88	322 056,59	0,00	158 351,50
MAD AQTA		0,00	A-1	292 211,83	4,42	F		3,349	76 105,68	8 567,51	0,00	4 754,34
MAD ELVEN		0,00	A-1	439 152,73	10,42	F		4,969	39 004,35	21 069,91	0,00	8 803,27
MAD GRAND-CHAMP		0,00	A-1	159 548,44	4,42	F		5,135	32 567,96	7 193,75	0,00	3 150,65
MAD LANGONNET		0,00	A-1	1 775,17	0,42	F		5,104	1 775,17	76,69	0,00	0,00
MAD MAURON		0,00	A-1	127 288,24	3,42	F		5,297	29 659,99	5 995,28	0,00	2 529,06
MAD NOYAL PONTIVY		0,00	A-1	367 565,20	8,42	F		4,332	55 187,56	14 702,61	0,00	6 872,31
MAD PLOERMEL		0,00	A-1	2 160 944,62	17,42	F		4,257	193 913,13	86 437,78	0,00	43 274,69
MAD PONTIVY		0,00	A-1	549 193,38	9,42	F		5,058	69 959,00	21 967,74	0,00	10 543,16
MAD QUESTEMBERT		0,00	A-1	25 080,44	3,42	F		4,133	5 908,14	897,01	0,00	364,09
MAD RHUYS		0,00	A-1	2 757 235,63	26,42	F		3,860	171 425,74	106 801,22	0,00	55 314,92
MAD ROUDOUALLEC		0,00	A-1	54 509,90	6,42	F		3,062	7 909,81	1 420,82	0,00	1 025,20
MAD ST AVE-MEUCON		0,00	A-1	508 087,96	6,42	F		4,533	71 074,22	20 658,40	0,00	9 585,21
MAD TRINITE PORHOET		0,00	A-1	433 719,03	7,42	F		4,266	59 032,51	16 841,45	0,00	7 894,35
MAD VANNES OUEST		0,00	A-1	201 417,60	4,42	F		5,654	36 685,62	9 426,42	0,00	4 240,25
Total général		0,00		26 787 271,00					2 304 583,38	469 926,71	0,00	168 247,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	26	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	26 787 271,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 5000.00 €	30-03-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	201 Frais d'établissement	5	30/03/2018
L	2031 Frais d'études	5	30/03/2018
L	2051 Concessions et droits similaires	2	30/03/2018
L	2087 Immobilisations incorporelles reçues par mise à disposition	5	30/03/2018
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	5	30/03/2018
L	2121 Agencements & aménagements de terrains nus	10	30/03/2018
L	2125 Agencements & aménagements de terrains bâtis	10	30/03/2018
L	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	10	30/03/2018
L	21311 Constructions - Bâtiments d'exploitation	50	30/03/2018
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	50	30/03/2018
L	2155 Outillage industriel	10	30/03/2018
L	21561 Service de distribution d'eau - Matériel spécifique d'expl	15	30/03/2018
L	217* Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	40	30/03/2018
L	2182 Matériel de transport	4	30/03/2018
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	5	30/03/2018
L	2184 Mobilier	10	30/03/2018
L	2188 Autres immobilisations corporelles	5	30/03/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 906 254,10	I 3 906 254,10
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 870 500,00	2 870 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	980 500,00	980 500,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	510 000,00	510 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 380 000,00	1 380 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 035 754,10	1 035 754,10
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	900 000,00	900 000,00
020	Dépenses imprévues	135 754,10	135 754,10

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 906 254,10	3 550 948,90	0,00	7 457 203,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 362 548,90	III 8 362 548,90
Ressources propres externes de l'année (a)		2 126 048,90	2 126 048,90
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	2 126 048,90	2 126 048,90
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 236 500,00	6 236 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	65 000,00	65 000,00
28031	Frais d'études	140 000,00	140 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 000,00	10 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	100 000,00	100 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	180 000,00	180 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	20 000,00	20 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	40 000,00	40 000,00
281311	Bâtiments d'exploitation	1 080 000,00	1 080 000,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 000,00	2 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	2 000,00	2 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	230 000,00	230 000,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	200 000,00	200 000,00
28155	Outillage industriel	5 000,00	5 000,00
281561	Service de distribution d'eau	340 000,00	340 000,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	20 000,00	20 000,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	0,00	0,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	2 000,00	2 000,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	640 000,00	640 000,00
2817351	Aménagt Bât. d'exploitation (mad)	20 000,00	20 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	35 000,00	35 000,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	248 000,00	248 000,00
2817561	Service de distribution d'eau (mad)	590 000,00	590 000,00
281757	Aménagement matériel industriel (mad)	15 000,00	15 000,00
281784	Mobilier (mise à disposition)	3 000,00	3 000,00
281788	Autres immos corpo (mise à disposition)	4 000,00	4 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	8 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 236 500,00	2 236 500,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
------------------------------	---	--------------------------------	----------------------	----------

Total ressources propres disponibles	8 362 548,90	2 646 881,24	1 908 569,86	0,00	12 918 000,00
---	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	----------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	7 457 203,00
Ressources propres disponibles	IV	12 918 000,00
Solde	V = IV – II (6)	5 460 797,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 582 217,54

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	B-2017-030	Solidarité internationale 2017 - Haïti	MORBIHAN ENERGIES	Etablissement de droit public	7 500,00
6743	B-2017-029	Projet Wash action Haïti 2017	COMITE UNICEF DU MORBIHAN	Association	10 000,00
6743	B-2017-050	Solidarité internationale 2017 - Burkina Faso secteur Koudougou-Reo	ASSOCIATION ABADAS	Association	8 000,00
6743	B-2017-040	Solidarité internationale 2017 - Maroc Amarhroq	EAUSOLEIL BRETAGNE	Association	2 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					7 054 342,92	3 493 203,99	632 501,87
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					7 054 342,92	3 493 203,99	632 501,87
2012	Remboursement au Budget Transport - Quote-Part emprunt Prod	EAU DU MORBIHAN - TRANSPORT	21	A	7 046 269,28	3 487 467,72	629 809,98
2017	Remboursement au Budget Distribution - Quote-Part emprunt Prod	Eau du Morbihan - DISTRIBUTION	9	A	8 073,64	5 736,27	2 691,89
TOTAL					7 054 342,92	3 493 203,99	632 501,87

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					4 453 594,36	4 302 886,50	2 769 409,40
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					4 453 594,36	4 302 886,50	2 769 409,40
2012	QUOTE-PART EMPRUNT PRODUCTION HENNEBONT	LORIENT AGGLOMERATION	15	A	4 288 075,90	4 256 713,07	2 745 327,66
2015	QUOTE-PART EMPRUNT TRANSPORT HENNEBONT	EAU DU MORBIHAN - TRANSPORT	5	A	165 518,46	46 173,43	24 081,74
TOTAL					4 453 594,36	4 302 886,50	2 769 409,40

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2016-04	900 000,00	14 000,00	914 000,00	886 487,00	27 513,00	0,00
2016-03	2 530 000,00	541 000,00	3 071 000,00	26 151,00	124 849,00	2 920 000,00
2016-05	2 600 000,00	0,00	2 600 000,00	1 163 783,00	1 356 217,00	80 000,00
2016-07	3 610 000,00	566 000,00	4 176 000,00	976 560,00	1 229 440,00	1 970 000,00
2016-02	2 200 000,00	0,00	2 200 000,00	1 978 645,00	221 355,00	0,00
2016-01	4 780 000,00	0,00	4 780 000,00	1 130 613,00	1 727 252,00	1 922 135,00
2016-06	2 808 425,00	596 575,00	3 405 000,00	942 809,00	612 191,00	1 850 000,00
2017-01	14 332 000,00	1 693 000,00	16 025 000,00	203 786,00	3 121 214,00	12 700 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (C1)	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE (C2)	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE (C3)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
DIRECTEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR (1er grade)	B	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE (3ème grade)	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE (2ème grade)	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,00	0,00	24,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT TECHNIQUE (C1)	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE (C3)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE (C2)	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR EN CHEF	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN (1er grade)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE (3ème grade)	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2EME CLASSE (2ème grade)	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

EAU DU MORBIHAN - PRINCIPAL-PRODUCTION - BP - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	0,00	41,00	23,00	0,00	23,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Autres				
10/03/2017 -	SYNDICAT MIXTE DU LOC'H AU SAL	SYNDICAT MIXTE DU LOC'H AU SAL	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	30 820,00
10/03/2017 -	SM DU GRAND BASSIN DE L OUST	SM DU GRAND BASSIN DE L OUST	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	220 165,00
10/03/2017 -	SYNDICAT DE VALLEE DU BLAVET	SYNDICAT DE VALLEE DU BLAVET	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	28 825,00
16/06/2017 -	SYNDICAT DE LA VALLEE SCORFF	SYNDICAT DE LA VALLEE SCORFF	Autres Etab. Publics et Org. Internationaux	5 059,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET DISTRIBUTION	DISTRIBUTION EAU POTABLE	01/01/2012	C-2011-050 16/12/2011	25560107200044	SPIC	Oui
BUDGET TRANSPORT-NEGOCE	TRANSPORT ET NEGOCE D'EAU EN GROS	01/01/2012	C-2003-06 10/04/2003 -	25560107200036	SPIC	Oui
BUDGET COPROPRIETE	GESTION IMMEUBLE FETAN-BLAY	01/01/2014	C-2013-068 29/11/2013	25560107200077	SPA	Oui

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 95

Nombre de membres présents : 55

Nombre de suffrages exprimés : 68

VOTES :

Pour : 68

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2018

Présenté par (1) Le Vice-Président,

A Vannes le 30/03/2018

(1) Le Vice-Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Vannes, le 30/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ADELYS Joseph	
ADRIAN Daniel	
ALLIX Yves	
BEAUHAIRE Raymond	
BELLER Christophe	
BENOIT Michel	
BERTHO Jean-Paul	
BERTHOLOM Denis	
BLANCHE Philippe	
BODIGUEL Charles	
BONNEMAINS Jean-Loïc	
BOUDART André	
BOURJOT Pierre	
BRABANT Hugues	
BUOT Alain	
CAMUS Patrick	
CAREL Gilles	
CHOBERT Patrick	
COJAN Olivier	
COURTEL Renée	
COWET Vincent	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DANET Bernard	
DASCIER René	
DE GIVRE Chislaine	
DELHAYE Bernard	
DONARD Georges	
EMERAUD Robert	
EVENO Thierry	
FEVRIER Natahlie	
GANIVET Laurent	
GASTINE Roland	
GRASLAND Eugène	
GREFFION Alain	
GROLLEMUND Thibault	
GUIGUEN Maryannick	
GUIHARD Alain	
HALLIER Jean	
HOUEIX Raymond	
HUET Daniel	
JAFFRE André	
JAHIER Joël	
JAOUEN Armand	
JEANNOT Michel	
JEHANNET Daniel	
JOUBIOUX Christiane	
JUTEL Marcel	
KERGUERIS Aimé	
LAMEUL Patrice	
LAUDRIN Raymond	
LAUNAY Alain	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

LE BORGNE Bruno	
LE BORGNE Lucien	
LE BRETON Bernard	
LE BRIS Claude-Albert	
LE DENMAT Pierre	
LE FUR Jean-Pierre	
LE GALLO Joseph	
LE GARS Frédéric	
LE GLOAHEC Hervé	
LE HIR Yannick	
LE LAN Ange	
LE LEANNEC Pierre	
LE MEUT Joseph	
LE MOIGNO Noël	
LE MOUEL Pierre-Yves	
LE MOULLEC René	
LE NINIVEN Dominique	
LE PONNER Sylviane	
LE RAY Philippe	
LE SOLLIEC David	
LE TARNEC Jean-Luc	
MAHEO Jean-Yves	
MARCHAL Alain	
METAYER Nicolas	
MORICE René	
MOUHAOU François-Denis	
MOUNIER François	
NICOLAS Chantal	
NOGET Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

OUVRARD Edouard	
PERRION Gilbert	
PLAT Dominique	
POIDVIN Jacques	
RIBOUCHON Henri	
RIVAL Guy	
RIVOAL Jean-Pierre	
ROLLIN Yves	
ROUAULT Stéphane	
ROUSSEL Jean-Luc	
ROYER Christophe	
SAINT JALMES Yves	
STEVANT Gilbert	
TABART Hervé	
VALLEIN Franck	
VIDELO Jean-Jacques	

Certifié exécutoire par (1) Le Vice-Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Vannes, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.